

 Collège Alfred Saker	<b>EVALUATION SOMMATIVE N°3</b>	ANNÉE SCOLAIRE 2019/ 2020	
		Classe de :	Terminale CG
<b>Département S.T.T</b>	<b>FINANCE D'ENTREPRISES</b>		Prof : Richard EDIMO : PLETP – CF
	<b>Journée du Samedi, 18 Janvier 2020</b>		DURÉE : 04 HEURES    Coef. : 05

**PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES COMMERCIALES 70 Points**

**DOSSIER 1 : CONSTITUTION DE LA SA « EDIKEN'S »                    35 Points**

La société **ALPHA** est constituée le 1<sup>er</sup> Juillet 2013 au capital dont le montant est à calculer. Les apports sont effectués par :

- **KOUM** (en nature) :
  - Immeubles : 7 000 000 FCFA ;
  - Matériel (a) ;
  - Clients : 6 600 000 FCFA ;
  - Fournisseurs : 1 200 000 FCFA

(a) Le matériel a été acheté le 1<sup>er</sup> Janvier 2010 à la valeur d'origine. Ses amortissements cumulés au 30 Juin 2013 au taux de 20% l'an de 12 600 000 FCFA. La valeur de l'immeuble est réellement de 7 200 000 FCFA.

- Autres actionnaires : (en numéraires) le 1<sup>er</sup> quart du capital en numéraire est appelé. L'avis de crédit reçu de la banque indique :



<b>SOCIETE GENERALE DES BANQUES</b>	
Agence de BALI	
Virement des actionnaires :	14 500 000
Commissions :	
350 000	
Taxe sur la Valeur Ajoutée :	67 375
Net à votre crédit :	14 082 625
<b>Le gérant : AMOUGOU FERDINAND</b>	

**NB : Le capital est divisé en action de valeur nominale 20 000 FCFA. L'actionnaire SALI a libéré 15 000 FCFA pour chacune de ses 200 actions.**

**TRAVAIL A FAIRE :**

1. Calculer :
  - a. L'apport de KOUM ; **05 Points**
  - b. Le capital en numéraire ; **03 Points**
  - c. Le capital social ; **02 Points**
2. Passer les écritures de constitution sachant que les frais de constitution sont réglés par chèque (Honoraires de notaire : 600 000 FCFA HT, frais de publicité : 200 000 F HT, droits d'enregistrement : 2% du capital social avec plafond 750 000 FCFA) ; **08 Points**

Le 1<sup>er</sup> Novembre 2013, le conseil d'administration appelle le 2/3 du capital restant avec libération au plus tard le 15 Décembre 2013. Tous les actionnaires se libèrent par chèque le 10 Décembre 2013, sauf BELL, titulaire de 160 actions. Le 20 Décembre 2013, la société relance. Frais : 35 775 FCFA. Le 31 Décembre 2013, sa défaillance est prononcée. Le 15 Janvier 2014, ses actions sont vendues aux

enchères publics au prix de 15 900 FCFA l'une, les frais de ventes sont de 500 FCFA par action. Intérêt de retard : 15% l'an. Le solde de la vente est payé par chèque le 20 Janvier 2014.

3. Passer les écritures relatives à l'appel et la libération y compris l'actionnaire défaillant. **10 Points**

4. Présenter le bilan après libération de cette fraction de capital. **07 Points**

**DOSSIER 2 : CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES 35 Points**

La SA MBEBI est une société anonyme de droit camerounais spécialisée dans la vente des pièces détachées. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés. Les informations concernant l'exercice 2019 sont consignées en annexe 2.

**Annexe 2 : Bilan de la SA MBEBI au 31 Décembre 2016 :**

ACTIF		PASSIF	
		Capital social	50 000 000
Immobilisations incorporelles	15 600 000	Réserves indisponibles	1 200 000
Immobilisations corporelles	35 900 000	Réserves libres	2 500 000
Produits finis	14 200 000	Résultat net (8)	4 067 500
Clients	7 200 000	Report à nouveau	(520 000)
Etat, avances et acomptes versés sur IS (10)	1 932 500	Dettes financières	14 000 000
Caisse	9 842 500	Dettes sociales	8 450 000
		Dettes fiscales (9)	3 932 500
		Banque (découverts)	1 045 000
<b>TOTAL</b>	<b>84 675 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>84 675 000</b>
(8) Résultat net de l'exercice 2019			
(9) Dette d'impôt sur les sociétés (total impôt)			
(10) Versements effectués au cours de l'exercice. Le solde de l'IS n'est pas encore versé			
<b>NB : pertes fiscales (ligne 29, tableau 22) de 2018 : 811 750 FCFA</b>			
Chiffre d'affaires TTC : 107 325 000 FCFA.			

**Annexe 2 (Suite) : Compte courant de l'actionnaire BELLET (6)**

Date	Libellés	Montant	Date	Libellé	Montant
31/12/2018	Retrait	5 750 000	01/01/2018	Dépôt	5 000 000
31/12/2019	Retrait (7)	337 500	31/12/2018	Intérêts	750 000
31/12/2019	Solde	3 000 000	01/04/2019	Dépôts	3 000 000
			31/12/2019	Intérêts	337 500
(7) versé par chèque bancaire			(6) Taux d'avance de la BEAC :		
			- du 01/01/2019 au 31/05/2019 : 8,25%		
			- du 01/06/2019 au 30/09/2019 : 8,75%		
			- du 01/10/2019 au 31/12/2019 : 9,25%		



## Annexe 2 (Suite) : Documents extraits de la SA MBEBI

<p><b>SA MBEBI</b> 23/10/2019 <b>PIECE DE CAISSE N°4</b> <b>Montant</b> : 75 000 FCFA <b>Motif</b> : Amendes fiscales pour paiement tardif de l'IRCM <b>Le caissier</b> </p>	<p><b>CHEQUE SERIE A</b> BPFCA : 417 500 (1) Contre ce chèque, veuillez payer la somme de quatre cent dix – sept mille cinq cent francs CFA. A l'ordre de SA MBEBI <b>SARL CK</b> Yaoundé le 30/10/2019 <b>(1) Dividende net</b></p>
<p><b>CHEQUE SERIE D</b> <b>N°4980907</b> <b>10/12/2019</b> <b>ORDRE</b> : BEL – EXPERT « Cabinet d'expertise comptable, en Allemagne » <b>Montant</b> : 900 000 FCFA <b>Le caissier</b> </p>	<p><b>SA MBEBI</b> 12/09/2019 <b>Montant</b> : 780 000 FCFA <b>(2)</b> <b>Motif</b> : Remboursement au DG les frais de représentation <b>Le caissier</b>  <b>(2) Les primes suivantes sont allouées au DG par mois :</b> - Panier : 50 000 FCFA - Rendement : 40 000 FCFA - Représentation : 75 000 FCFA</p>
<p><b>CHEQUE SERIE C</b> <b>N°48987102</b> <b>Date</b> : 01/12/2019 <b>ORDRE</b> : Orphelinat saint Gérard de déïdo <b>Montant</b> : 575 000 FCFA</p>	

### TRAVAIL A FAIRE :

1. Rédiger le tableau de passage du résultat avant impôt au résultat fiscal (tableau 22 ou 60 : annexe 3 à rendre avec la copie) ; 18 Points
2. Rédiger le tableau de détermination de l'impôt (tableau 23 ou 61: annexe 3a ou 24 ou 62 : annexe 3b à rendre avec la copie) ; 10 points
3. Calculer le résultat net à répartir. 02 points
4. Passer au journal la constatation de l'impôt, son paiement au 08 Mars 2019 et de la mise en instance d'affectation du résultat à affecter. 05 Points

### **DEUXIEME PARTIE : ANALYSE FINANCIERE : LE BILAN LIQUIDITE 30 Points**

Au 31 Décembre 2018, le bilan de l'entreprise **FOODCAM** est les suivant :

#### **Annexe 4 : Renseignements financiers**

1. La valeur réelle des immobilisations corporelles est de 2 500 000 FCFA ;
2. Les titres de participation représente 70 actions de la société SOCICAM au capital de 1 000 actions et dont l'actif net est de 12 000 000 FCFA ;
3. Le stock – outil vaut 1 500 000 FCFA ;
4. Tous les effets sont escomptables ;



5. Les provisions financières pour charges et pertes comprennent :
  - Une provision pour litige de 200 000 FCFA : la décision arbitrale doit intervenir sous peu et l'entreprise devra vraisemblablement payer la somme prévue dans 3 mois ;
  - Une provision pour grosses réparations de 150 000 FCFA : les travaux déjà commencés seront réglés dans 2 mois ;
  - D'autres provisions couvrant des risques assez lointains sont de 150 000 FCFA
6. Le fonds de commerce est estimé à 1 500 000 FCFA
7. Dans le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit », une annuité de 200 000 FCFA sera payée dans 8 mois ;
8. Dans le poste « fournisseurs EAP », un montant de 400 000 FCFA est payable dans 18 mois ;
9. Les dividendes de 150 000 FCFA seront mis en distribution.

**Annexe 5 : BILAN DE L'ENTREPRISE FOODCAM AU 31 DECEMBRE 2018**

ACTIF			
POSTES	MONTANT	POSTES	MONTANT
Immobilisations incorporelles	600 000	Capital	2 000 000
Immobilisations corporelles	1 200 000	Réserves	700 000
Titres de participation	700 000	Résultat net d'IS	200 000
Marchandises	2 500 000	Provisions financières	500 000
Clients	500 000	Emprunts	1 000 000
Clients EAR	1 050 000	Fournisseurs	1 400 000
Caisse et banque	450 000	Fournisseurs EAP	900 000
		Banques découverts	300 000
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>	<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>

**TRAVAIL A FAIRE :**

1. Présenter les tableaux de retraitement et de reclassement des postes d'actif et passif respectivement (annexe 6a et 6b à rendre avec la copie) ;  
**07 Points**
2. Présenter le bilan liquidité condensé (annexe 7 à rendre avec la copie) ;  
**07 Points**
3. Déterminer le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement. En déduire la trésorerie nette ;  
**03 Points**
4. Etudier la structure financière et la trésorerie en calculant les ratios suivants :  
**04 Points**
  - Autonomie financière ;
  - Solvabilité générale ;
  - Liquidité générale ;
  - Trésorerie à échéance ;
5. Commenter la situation financière ;  
**03 Points**
6. Représenter le graphique triangulaire de ce bilan.  
**06 Points**



### Annexe 3 : Tableau 22 ou 60 (à rendre avec la copie)

		60				
Désignation entité : .....		Exercice clos le 31-12-				
Numéro d'identification : .....		Durée (en mois) :				
CF1						
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT AU RESULTAT FISCAL						
		ligne	Montants			
SOLDE DU RESULTAT NET AVANT IMPOT SUR LE	BENEFICE NET COMPTABLE AVANT IMPOT		1			
	PERTE NETTE COMPTABLE AVANT IMPOT		2			
REINTEGRATION DES CHARGES OU PERTES NON DEDUCTIBLES OU PARTIELLEMENT DEDUCTIBLES DU POINT DE VUE FISCAL	Amortissement non déductible		3			
	Amortissement comptabilités mais réputés différés en période déficitaire		4			
	Provisions non déductibles		5			
	Intérêt excédentaires des comptes courants d'associés		6			
	Frais de siège et d'assistance technique		7			
	Impôt non déductibles autres qu'impôt sur le résultat		8			
	Amendes et pénalités non déductibles		9			
	Pourboires et dons non déductible		10			
	Retenue à la source (IRMC) sur revenus des capitaux mobiliers		11			
	Divers 1		12			
	Divers 2					
	Divers 3		1			
	REINTEGRATIONS : totaux lignes 3 à 14		2			
	Total intermédiaire POSITIF : ligne 15+ligne1ou ligne15+ligne2		16			
Total intermédiaire NEGATIF : ligne2+ligne 15		17				
CHARGES OU PERTES, PRODUITS OU PROFITS DEDUCTIBLES DU POINT DE VUE FISCAL	Amortissement antérieur différés et imputés sur l'exercice		18			
	Provisions antérieurement taxés ou définitivement exonérées réintégrées dans l'exercice		19			
	Fraction non imposable des plus-values réalisées en fin d'exploitation		20			
	Produit nets des filiales (après déduction de la quote-part de frais et charges)		21			
	Autres revenus mobiliers déductibles		22			
	Frais de siège et d'assistance technique déductibles		23			
	Divers 1		24			
	Divers 2		25			
	Divers 3		26			
	DEDUCTIONS : totaux lignes 18 à 26		27			
RESULTAT FISCAL	BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne16 - ligne27		28			
	PERTE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne 27 - ligne 16 ou ligne 17 + ligne 27		29			
SITUATION DE L'ENTREPRISE AU REGARD DU MINIMUM DE PERCEPTION	RUBRIQUES		LIGNE	BASES	taux	Principal de l'impôt
	Minimum de perception	Minimum proportionnel au chiffre d'affaires	30		2%	
	Impôt sur les sociétés		31		30%	
	BIC et BNC		32		22%	
			33			
	Bénéfice artisans		34		11%	
			35			
			36			
	Bénéficiaires agricoles		37			
	IR		38		15%	
TOTAL lignes 32 à 38		39				



Annexe 3a : Tableau 23 ou 61 (à rendre avec la copie)

61					
Désignation entité : .....			Exercice clos le 31-12-		
Numéro d'identification : .....			Durée (en mois) :		
CF1 BIS					
<b>TABLEAU DE DETERMINATION DE L'IMPOT SUR LE RESULTAT : IMPOT SUR LE BENEFICE FISCAL</b>					
<b>RUBRIQUES</b>				<b>ligne</b>	<b>MONTANT</b>
<b>REPORT DU BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE</b>				<b>1</b>	
<b>DETERMINATION DU BENEFICE DEFINITIF</b>	<b>DEDUCTION PAR SUITE DE REINVESTISSEMENTS ANTERIEURS</b>				
	<b>intitulés</b>	<b>Année N-3</b>	<b>Année N-2</b>	<b>Année N-1</b>	
	Réinvestissement admis et reportés	2			
	Réinvestissement déductibles=50% * ligne2	3			
	Réinvestissement effectivement déduits	4			Total ligne 4
	Réinvestissement reportables=2* (ligne3-ligne4)	5			→
	<b>DEDUCTION DES REINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
	Réinvestissements admis		6		
	Réinvestissement déductibles=50% *ligne2		7		
	Réinvestissement déduits =50% *ligne1		8		Total ligne 8
	Réinvestissements reportables=2*(ligne7 – ligne 8)		9		→
	<b>IMPUTATION DES REPORTS DEFICITAIRES</b>				
<b>INTITULES</b>	<b>Année N-4</b>	<b>Année N-3</b>	<b>Année N-2</b>	<b>année N-1</b>	
DEFICITS REPORTEES	10				
Déficits imputés sur l'exercice	11				Total ligne 11
Déficits reportables	12				→
<b>BENEFICE FISCAL DEFINITIF (total ligne 1, 4, 8 et 11)</b>				<b>13</b>	
<b>CALCUL DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE FISCAL DEFINITIF</b>					
<b>Intitulés</b>	<b>base</b>	<b>taux</b>	<b>ligne</b>	<b>montants</b>	
Impôts sur les sociétés			14		
IRCM non retenus à la source			15		
Déduction de la IRCM retenue à la source			16		
Autres déductions			17		
<b>impôt nets dus (ligne14 + ligne 15) – (ligne 16 + ligne 17)</b>			<b>18</b>		
Centimes additionnels commerciaux			19		
<b>TOTAL DE L'IMPOT (ligne 18 + ligne 19)</b>			<b>20</b>		
Acomptes versés (report ligne 13 tableau CF1 QUATER col. 6)			21		
<b>Net à payer</b>			<b>22</b>		
<b>Crédit d'impôt</b>			<b>23</b>		
<b>compte 89 : impôts sur le résultat</b>					
<b>rubriques</b>				<b>montant</b>	
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice			24	
892	Rappel d'impôts sur résultat antérieurs			25	
895	Minimum de perception			26	
899	Dégrèvement et annulations d'impôts sur résultats antérieurs			27	
<b>TOTAL</b>				<b>28</b>	



## Annexe 3b : Tableau 24 ou 62 (à rendre avec la copie)

62											
Désignation entité : .....					Exercice clos le 31-12-						
Numéro d'identification : .....					Durée (en mois) :						
<b>CF1 TER</b>											
<b>TABLEAU DE DETERMINATION DE L'IMPOT SUR LE RESULTAT: MINIMUM DE PERCEPTION</b>											
<b>RUBRIQUES</b>							<b>Ligne</b>	<b>MONTANTS</b>			
<b>REPPORT MINIMUM DE PERCEPTION</b>							<b>1</b>				
<b>REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT ANTERIEUR</b>											
<b>PERIODES</b>		Réinvestissements admis et reportés	Base 50% x colonne 1	Base effective de la réduction d'impôt	Réinves reportables 2 x (col2-col 3)						
Année N - 3 et Antérieures		2									
Année N-2		3									
Année N-1		4									
<b>TOTAUX</b>		5									
							Taux d'impôt ↓	<b>6</b>			
<b>REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>											
Réinvestissement admis de l'exercice						7					
Base de la réduction d'impôt (50% x ligne 7)						8		x (taux			
Base effective de la réduction d'impôt						9		de			
Réinvestissements Reportables = 2 x (ligne 8 - ligne 9)						10		l'impôt =			
<b>RUBRIQUES</b>											
<b>Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers non imputés à la source</b>				11		15%		+			
Surtaxe Progressive due par les sociétés e autres personnes morales au titre				12		60%		+			
Capitaux non imposés à la source				13		25%		+			
<b>DEDUCTIONS</b>		IRCM (Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers)				14		-			
		Plus value sur cession immeubles				15					
		Autres				16		-			
<b>CALCUL DU MINIMUM DE PERCEPTION</b>											
<b>INTITULES</b>				<b>Base</b>		<b>Taux</b>		<b>Ligne</b>		<b>Montants</b>	
Minimum de perception						2%		17			
<b>Minimum de perception secteur administré*</b>						14%		18			
IRCM non retenu à la source						15%		19			
Déduction de l'IRCM								20			
Autres déductions								21			
Impôts Nets Dûs (ligne 16 + ligne 17)								22			
Centimes Additionnels Communaux								23			
<b>TOTAL DE L'IMPOT (ligne 20 + ligne 21)</b>								24			
Accomptes versés (report ligne 13 tableau CF1 QUATER col. 6)								25			
Net à Payer (ligne 22 - ligne 23)								26			
Crédit d'Impôt (ligne 23 - ligne 22)								27			
<b>SITUATION DES REPORTS DEFICITAIRES POUR LES ENTREPRISES AUTRES QUE CELLES IMPOSEES AU BENEFICE REEL</b>											
Report du Bénéfice Fiscal de l'Exercice								28			
Report de la Perte Fiscale de l'Exercice								29			
<b>Imputation des Reports Déficitaires</b>											
<b>Rubriques</b>		<b>N - 4</b>		<b>N - 3</b>		<b>N - 2</b>		<b>N - 1</b>			
Déficits reportés		28									
Déficits imputés		29								→	
Déficits reportables		30									
				Bénéfice Fiscal Définitif				31			
				Perte Fiscale Définitive				32			
<b>Compte 89: Impôts sur le Résultat</b>											
<b>Rubriques</b>							<b>Montants</b>				
891		Impôts sur les Bénéfices de l'Exercice						33			
892		Rappel d'Impôts sur Résultats Antérieurs						34			
895		Minum de Perception						35			
899		Dégrèvements et Annulations d'Impôts sur Résultats Antérieurs						36			
<b>TOTAL</b>									37		

\*Liquidé sur la marge brute





